Dernière Heure

Les relations commerciales franco-anglaises

Paris, 6 mars. — L'association «France-Grande-Bretagne» nous adresse le communiqué suivant :

«Au nom de l'association «France-Grande-Bretagne», dont M. Gaston Doumergue est président d'honneur, M. le marquis de Vogüé, président, a fait remettre au chef du Gouvernement la note ci-après :

«L'association «France-Grande-Bretagne» tient à renouveler à son éminent président d'honneur, M. Gaston Doumergue, président du Conseil, les assurances de son entier dévouement. Elle met en lui une profonde confiance pour l'heureux accomplissement de la tâche qu'il a si noblement entreprise, en vue du bien du pays. Les relations franco-britanniques «France-Grande-Bretagne» a pour mission de maintenir et de resserrer sont un des éléments capitaux de l'œuvre gouvernementale. Ces relations que rendent intangibles et sacrés d'héroïques souvenirs peuvent, selon les périodes, prendre des formes différentes et même subir des crises successives.

«La crise d'ordre commercial que d'imminentes négociations s'apprêtent à résoudre, préoccupe vivement l'association et celle-ci espère ardemment que les deux gouvernements aborderont ces difficiles problèmes dans le meilleur esprit d'amitié mutuelle.

«En affirmant ces sentiments au Gouvernement de la République, elle est en accord complet avec son association sœur «United Associations of great Britain and France», placée sous la présidence de lord Derby, qui, de son côté, exprime au Gouvernement britannique un vœu analogue.

«L'une et l'autre association ont, en effet, la certitude absolue qu'il est de l'intérêt essentiel des deux pays de régler rapidement selon l'équité, les difficultés douanières qui se sont élevées entre la France et l'Angleterre pour tirer dommage réciproque.»

Une démarche semblable a été faite par lord Derby, au nom des «United Associations of great Britain and France» auprès de M. Ramsay Mac Donald.

La levée d'immunité de M. Louis Serre

Paris, 6 mars. — La Commission spéciale chargée d'examiner la demande en autorisation d'exercer des poursuites contre M. Louis Serre, a adopté, à l'unanimité, les conclusions de son rapporteur, M. Duplantier, qui tendant à accepter la levée de l'immunité parlementaire du sénateur de Vaucluse.

Dernières nouvelles sportives

BOXE

Decicen devient champion de France des poids coq

Lyon 6 mars. — Dans un match comptant pour le championnat de France poids coq, Decicco, challenger, a battu Huat, tenant du titre, aux points en 15 rounds.

Au Central Sporting-Club

Paris, 6 mars. — Six reprises de 2 minutes: Finbal bat Quinart sur k.-o. à la 3e reprise; Fortuna bat Ricci par abandon à la première reprise. — Huit reprises de 2 minutes: Haba bat Benisse aux points. — Dix reprises de 2 minutes: Tordo Sworo bat Blanch aux points; Ouro bat Delleau jeune aux points; Tournois bat Facon aux points. — Dix reprises de 3 minutes: Malbron bat Colonella par abandon à la septième reprise (blessures).

COTONS

LIVERPOOL, 5 mars.

Importations, 14,972: Américain, hausse 2; Brésiliens, hausse 2; Egyptiens, hausse 2-6.

Terme	New-Orléans Préc.	New-Orléans Jour	New-York Préc.	New-York Jour
Disponible	12.19	12.12	12.45	12.35
Février	— —	— —	— —	— —
Mars	12.03	12.00	12.10	12.01
Avril	— —	— —	12.15	12.06
Mai	12.19	12.13	12.22	12.13
Juin	— —	— —	12.27	12.17
Juillet	12.32	12.26	12.33	12.23
Août	— —	— —	— —	12.32
Septembre	— —	— —	12.41	12.34
Octobre	12.45	12.36	12.46	12.36
Novembre	— —	— —	12.53	12.40
Décembre	12.51	12.44	12.53	12.43
Janvier	12.58	12.47	12.62	12.51

Recettes. — Aux ports de l'Atlantique, 1.000; aux ports du Golfe, 13.000.

Exportations. — Pour la Grande-Bretagne, 6.000; France et Continent, 18.000; Japon et Chine, 10.000.

CHANGES A L'ETRANGER

Londres : Sur Paris, 77.03; sur Bruxelles, 217.50; Esc. bons banque, 0 13/16; Prêt à court terme, 0 3/4.

New-York : Sur Paris, 6.93; sur Londres, Câb. transf., 5.07 1/2; sur Bruxelles, 23.30.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 347; A terme : Sur mars, 153; mai, 156; juillet, 160; septembre, 163; décembre, 168; janvier, 169; mars, 173. — Ventes, 12.000 tonnes.

Revue du marché de New-York

New-York, 6 mars. — Les spéculateurs au Stock-Exchange, ont paru chercher des indications relatives à la tendance probable du marché, au cours des prochaines journées. Les affaires ont été extrêmement lentes, sans que les baisses enregistrées ne dépassent généralement un dollar. 810.000 titres seulement ont changé de mains.

L'ouverture a été indécise et les affaires, pendant la matinée, ont été apathiques, on a enregistré quelques ventes de mines et tabacs (qui avaient été demandés hier) dues à des prises de bénéfices. Les principales valeurs de Chemins de fer, industrielles, mines, tabacs, automobiles, communications et outillages agricoles ont perdu de un à deux points. La U.S. Smelting a perdu presque trois points.

Les affaires ont été également lentes, au cours de l'après-midi. Un certain nombre de valeurs a perdu de fractions à deux points. La déclaration du sénateur Orbinson selon laquelle le décret de contrôle du Stock-Exchange ne serait pas appliqué durant la session actuelle du Congrès n'a guère évoqué d'intérêt.

La clôture a été lourde. Mack Trucks Inc ons annoncé leur dividende trimestriel habituel de 25 cents. United Carbon Co a annoncé un dividende trimestriel de 43 cents contre 40 cents, lors du trimestre précédent.

A la Commission d'enquête sur les événements du 6 février

Paris, 6 mars. — La séance est ouverte à 14 h. 30, sous la présidence de M. Bonnevay.

La Commission entend d'abord, M. Noedts, commissaire à la direction des Renseignements généraux.

Le témoin déclare qu'il ne croit pas qu'il se soit produit entre les diverses associations qui manifestèrent une entente de fait, à un moment donné, pour un but révolutionnaire.

Il ne croit pas davantage qu'il y ait en complot contre la sûreté de l'Etat, les cris que poussaient, les manifestants signifiaient simplement qu'ils voulaient, à propos de l'affaire Stavisky, manifester leur dégoût du certains faits.

M. Perrier, directeur à la Préfecture de Police, est ensuite interrogé.

S'expliquant sur les conditions dans lesquelles il a procédé, le 7 février, à des arrestations ou à des tentatives d'arrestation, M. Perrier a précisé que, pour M. Manrras, il avait reçu un mandat d'arrêt du juge d'instruction et qu'il n'y avait pas de mandat d'arrêt pour les 12 ou 15 autres personnes dont les arrestations avaient été prévues.

M. Perrier a affirmé que les diverses organisations n'avaient pas en vue le 6 février, l'entrée à la Chambre des députés.

Il a l'impression qu'il n'y avait alors, pour la République, aucun danger et que le cri «A bas les voleurs!» n'était proféré parce que le plus capable d'entraîner l'opinion publique. Le témoin confirme ensuite qu'il n'y a pas en d'accord entre les groupements qui manifestèrent.

La Commission a décidé d'entendre mercredi MM. Chiappe et Chautemps.

AU SALON DES ARTISTES FRANÇAIS

Des élections viennent d'avoir lieu au Salon des Artistes Français, pour la nomination des membres du jury à la section de gravure et lithographie pour les années 1934, 1935, 1936.

Nous sommes heureux de relever sur la liste des membres nommés pour la lithographie, les noms de trois artistes du Nord : MM. Lucien Jonas, Alexandre Leleu et Paul Barlan, qui, tous trois, faisaient partie du précédent jury.

Tout le monde connaît à Roubaix, le talent souple et varié du peintre Jonas et sa prestigieuse habileté de lithographe. Il excelle surtout à reproduire des portraits et des scènes typiques. Il arriva du reste le premier sur la liste du jury.

M. Alexandre Leleu a aussi un talent de lithographe très marqué. Il a surtout reproduit avec une rare perfection des peintures du Rembrandt et il se distingue principalement dans la représentation des intérieurs d'église et des paysages.

M. Paul Barlan est professeur à l'Ecole nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix. Il a exécuté avec une rare réussite, une série de types locaux très accentués et variés.

Nous adressons à ces trois artistes de valeur, l'hommage de notre vive admiration et nos plus sincères félicitations.

L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION AMICALE DES ETUDIANTS ET ANCIENS ETUDIANTS EN PHARMACIE DES FACULTES LIBRES

L'Association des étudiants et anciens étudiants en pharmacie, a tenu, aux Facultés catholiques de Lille, son assemblée générale.

Après le dépôt d'une gerbe devant le monument du professeur Wiliot, M. l'abbé Logié, vicaire à Saint-Martin-iss-Boulogne, célébra une messe à laquelle assistèrent Mgr le recteur, le vice-recteur, le doyen Cameiot et les professeurs, les présidents des syndicats des pharmaciens du Nord et du Pas-de-Calais, et de la Société des pharmaciens agrées.

Un dîner fut ensuite présidé par Mgr Dutoit, évêque d'Arras qui rappela les liens qui l'attachent aux Facultés catholiques.

Une soirée intime termina cette assemblée.

La médaille d'honneur du Travail

(SUITE)

Médaille de vermeil

M. Adolphe Schwerrig, ouvrier papetier au «Journal de Roubaix», à Wasquehal. — M. Jean Staessens, ouvrier tisserand à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Victor Sarelle, ouvrier trieur à la Société Alfred Motte et Cie, à Wattrelos. — M. Charles Turlin, chef d'appprêts à la Société E. Boussel et fils, à Croix. — M. Charles Valcke, ouvrier tisserand à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Laurant Vandenbussche, ouvrier affineur à la Société anonyme des Etablissements Dalle frères et Lecomte, à Bousbecque. — M. Donat Vandenbossche, ouvrier trieur dans la maison Alfred Motte et Cie, à Roubaix. — M. François Vanbecke, ouvrier blanchisseur dans la maison Vandewynckèle père et fils, à Halluin. — M. Henri Vantomme, directeur aux Etablissements F. Vanoutryve et Cie, à Tourcoing. — Mlle Mathilde Verraeze, ouvrière doubleuse aux Etablissements Scalable-Delcour fils, à Tourcoing. — M. Denis Wauters, surveillant à la Société des Etablissements Désiré Leurent, à Roncq.

M. Louis Baras, contremaître à la Société anonyme des Etablissements Derrave et Prouvost, à Roubaix. — Mlle Camille Bavrin, ourrière française à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Charles Beauquas, ourrier mageinier à la Société Hannart frères, Motte et Marcoette, à Wasquehal. — M. Henri Beauman, ourrier tisserand à la Société des Etablissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Edmond Beel, ourrier ourdisseur à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — Mlle Blanche Beel, ourrière française à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — Mlle Elodie Brel, ourrière française à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Gustave Boels, nurrier apprêteur à la Société anonyme des Etablissements Charles Tiberghien, à Neuville-en-Ferrain. — M. Désiré Bernard, ourrier trieur à la Société anonyme des Anciens Etablissements Jules Deurement et fils, à Mouvaux. — M. Jean-Baptiste Berte, employé à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — Mme veuve Berte, née Marie Notteau, ouvrière bobineuse à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Henri Beugnart, chargeur à la Société anonyme des Etablissements Kuhlmann, à Wattrelos. — M. Alexandre Billiard, employé à la Société A. et L. Dalle et Cie, à Warwicq-Sud. — M. Camille Bodin, chef contremaître à la Société des Anciens Etablissements Jules Deurement et fils, à Tourcoing. — M. Albert Bollet, directeur de tissage dans la maison Gérard Motte et Cie, à Roubaix. — M. Cyrille Boussart, ouvrier charpentier à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — Mme Bouas, née Julie Spiet, ourrière tisserande à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Alphonse Bouchard, représentant aux Etablissements Veron, à Tourcoing. — Mme veuve Bouche, née Palmyre Verne, contremaîtresse à la Société des Etablissements Desarment et Cie, à Tourcoing. — M. Norbert Bouchart, comptable à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Henri Bouckson, ouvrier ourdisseur aux Etablissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — M. Louis Bouillet, ex-ouvrier peigneur dans la maison D'Halluin-Delozelle et Mervillie, à Quesnoy-sur-Deûle. — Mme Boulanger, née Clémentine Vandoeerren, contremaîtresse à la Société des Etablissements François Roussel père et fils, à Roubaix. — M. Henri Boulet, contremaître aux Etablissements Cuillies et Delsoutre, à Tourcoing. — M. Julien Bouquillon, contremaître à la Société anonyme de Filature, à Roubaix. — M. Gaspard Bruyne, ouvrier trieur à la Société anonyme des Anciens Etablissements Amédée Prouvost et Cie, à Roubaix. — Mme Briet, née Adéline Leblois, ourrière tisseuse à la Société anonyme des Etablissements Motte-Bossut fils, à Leers. — M. Emile Bronckaert, contremaître aux Etablissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — M. Benjamin Buyl, ouvrier tisserand à la Société des Etablissements Edouard Defretin, à Halluin.

Mme veuve Cael, née Flore Desmoss, ouvrière peigneuse à la Société anonyme de Peignage de la Tossée, à Roubaix. — Mme Canaar, née Marie-Claire Parent, ouvrière française à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Paul Canard, contremaître à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — Mme Cappelaere, née Sylvie Brales, ouvrière soigneuse à la Société anonyme des Etablissements Charles Tiberghien, à Tourcoing. — M. Constant Carrette, ouvrier tisserand à la Société des Etablissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Dominique Carrette, ouvrier tisserand dans la maison F. Vanoutryve et Cie, à Wattrelos. — Mme Castelain, née Germaine Florin, ouvrière bobineuse à la Société anonyme des Anciens Etablissements Jules Deurement et fils, à Tourcoing. — M. Rémi Castelain, ouvrier tisserand dans la maison Félix Vanoutryve et Cie, à Roubaix. — M. Georges Catoire, ouvrier ajusteur à la Société anonyme des Etablissements Charles Tiberghien, à Tourcoing. — M. Achille Catteau, ouvrier tourneur à la Société anonyme des Etablissements Paul et Jean Tiberghien, à Tourcoing. — M. Eugène Catteau, ouvrier teinturier à la Société anonyme Lorthiois frères, à Tourcoing. — M. Julien Catteau, chef de service dans la maison Delespierre-Lemaire fils, à Roubaix. — Mlle Céline Catteau, ouvrière soigneuse à la Société anonyme des Etablissements Paul et Jean Tiberghien, à Tourcoing. — M. Alfred Chariet, ouvrier caoutchoutier dans la maison Masure fils, à Wattrelos. — M. Achille Chastain, magasinier aux Etablissements Tiberghien frères, à Tourcoing. — Mme Chatelet, née Hélène Parisis, ouvrière soigneuse à la Société Alfred Motte frères et J. Perisse, à Flers-lez-Lille. — M. Oscar Chrétien, chef d'atelier à la Société de la Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing, à Roubaix. — M. Jean-Baptiste Clyne, ouvrier lustreur dans la maison A. et L. Dalle et Cie, à Warwicq-Sud.

M. Henri Coene, employé à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Hilaire Coone, ouvrier cylindreur à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Léon Coquelle, ouvrier tisserand dans la Maison Dubar-Delesquel, à Wattrelos. — M. Constant Cornelille, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Pierre Cornaille, manœuvre à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Théophile Corneille, ouvrier tisserand à la Société des Etablissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Moïse Courcelle, contremaître à la Société anonyme des établissements Christory fils et Cie, à Tourcoing. — M. Henri Crétal, ouvrier fileur aux établissements Cuillies et Delsoutre, à Tourcoing.

M. Gustave Daile, ouvrier emballeur à la Société des établissements Désiré Leurent, à Roncq. — M. Albert Debacker, surveillant à la Société de la manufacture de dentelles de Roncq, à Roncq. — M. François Debel, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Jean Debel, ouvrier tisserand à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin. — Mme Deboone, née Angèle Vandenbulcke, ouvrière fileuse à la Société des établissements D. Leurent, à Halluin. — Mlle Clémence Debosscelle, ouvrière dévidanse à la Société des établissements Germain Motte, à Neuville-en-Ferrain. — M. Désiré Debreyne, employé à la Société anonyme des établissements Paul et Jean Tiberghien, à Roubaix. — M. Gustave Debusne, ouvrier presseur à la Société anonyme des filatures et filteries de France, à Halluin. — M. Henri Decoutinck, contremaître à la Société anonyme des établissements Kuhlmann, à Wattrelos. — M. Arthur Declerck, ouvrier trieur à la Société des établissements Désiré Leurent, à Roncq. — M. Henri Declercq, ouvrier tisserand, à la Société des établissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Rudolphe Decorte, ouvrier rubanier dans la Maison A. et L. Dalle et Cie, à Warwicq-Sud. — M. Georges Decottignies, employé à la Société des établissements François Roussel père et fils, à Roubaix. — M. Auguste Defrenne, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Pierre Dedeurwaerder, ouvrier tisserand à la Société des établissements Ed. Defretin, à Halluin. — M. Henri Deforeer, mécanicien à la Société anonyme des établissements Dalle frères et Lecomte, à Bousbecque. — M. Louis Deffontaine, ouvrier charpentier, à la Société anonyme des établissements Kuhlmann, à Wattrelos. — Mlle Alice Deffrenne, surveillante à la Société anonyme P. et C. Toulemonde, à Roubaix. — M. Jules Degbin, ouvrier tisserand dans la maison Leroux frères, à Wattrelos.

M. Emile Degueffeny, ouvrier teinturier à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin. — M. Alfred Dehaene, directeur aux établissements Charles Tiberghien, à Tourcoing.

Mlle Marie Dekeyser, ouvrière soigneuse à la Société anonyme du peignage Tiberghien, à Tourcoing. — Mlle Flore Drlarenserie, ouvrière rattacheuse aux établissements Dillies frères, à Roubaix. — M. Henri Delbecque, ouvrier teinturier à la Société Masquelier frères, à Comines. — M. Hubert Delbecque, contremaître à la Compagnie générale des industries textiles, à Roubaix. — M. Georges Delcroix, chef comptable dans la Maison Masure et André Pollet et fils, à Croix. — M. Raymond Delcroix, ouvrier monteur dans la Maison A. Lebombre et Cie, à Roubaix. — M. Charles Delcluse, contremaître à la Société des établissements Paul et Jean Tiberghien, à Tourcoing. — M. J.-B. Delemme, ouvrier tisserand dans la maison Dubar-Delesquel, à Wattrelos. — M. Florimond Delerive, chauffeur d'automobile à la Société anonyme des établissements Hennart frères, Motte et Marquette réunis, à Wasquehal. — M. Emile Delescluse, employé à la Société Georges Desmarcheliers et fils, à Roubaix. — M. Gustave Delespaul, employé à la Société anonyme de la blanchisserie et teinturerie de Thaon, à Roubaix. — M. Charles Delos, correcteur de cartons à la Société des établissements Edouard Defretin, à Halluin.

(A suivre.)

Seule les coffres-forts Bauche sont tous garnis d'un composé chimique extra-dur efficace contre feu, vol et chalumeau.

DANS LE TEXTILE LILLOIS

Les Syndicats libres du Nord au ministère du Travail

Mardi à 16 heures, M. Marquet, ministre du Travail, a reçu M. Gaston Tessier, secrétaire général de la C. F. T. C., accompagné de MM. Louis Blaiu, secrétaire, et Albert Myngers, de la Fédération textile; Mlle Vion, de l'U. R. du Nord; MM. Henri Lagache, secrétaire de l'U. L. de Lille et Charles Lheureux.

Le ministre tint la délégation au courant de l'état des négociations et demanda quelques précisions sur le point de vue du Syndicat libre dans le conflit lillois.

M. Henri Lagache insista sur la situation actuelle des travailleurs du coton, qui ont déjà subi de grands sacrifices et se trouvent les plus déshérités de la région.

Mlle Vion a fit l'interprète du personnel féminin, particulièrement nombreux dans la profession.

Le ministre déclara qu'il continuerait ses interventions et que la délégation patronale serait reçue aujourd'hui mercredi.

A propos du chômage, M. L. Blain a signalé la situation difficile des caisses de chômage partiel et a déposé entre les mains du ministre différentes suggestions en vue de simplifier les formalités administratives.

Le ministre du Travail a reçu également les délégués des organisations égégistes.

Il ressort de cet entretien que l'espoir d'une solution de conciliation n'est pas perdu.

Les corps des infortunés aviateurs Huet et Collet vont être ramenés en France

Les corps des infortunés aviateurs MM. Huet, président du Club d'Avions légers des Flandres, et Collet, chef-pilote, dont l'appareil s'écrasa à 100 kilomètres de Bou-Denib, ont été ramenés à ce village où un service religieux fut célébré.

Les honneurs militaires y furent aussi rendus à nos deux concitoyens.

Le directeur de l'Aviation civile, M. Corbé, a fait donner tous ordres nécessaires à Bou-Denib pour que le transport des corps s'opère le plus vite possible. Un avion sanitaire sera sans doute prêté à cet effet et tombera très prochainement Oran avec les dépouilles mortelles des deux pilotes.

Par la voie maritime, elles regagneront aussitôt la Métropole et, la semaine prochaine vraisemblablement, les funérailles auront lieu dans une paroisse du Lille.

Mardi matin, en l'église du Sacré-Cœur, au Croisé-Laroche, le Club d'Avions légers des Flandres a fait célébrer un service funèbre en présence de tous ses membres.

Une série d'importantes manifestations pendant la Foire commerciale de Lille

Nous sommes en mesure de faire connaître, dès ses grandes lignes, le programme des différentes manifestations qui se dérouleront au cours de la quinzaine de 31 mars au 15 avril.

L'ouverture de la XXme Foire internationale de Lille, aura lieu le samedi 31, à 15 h. A cette occasion, les voyageurs et représentants de commerce, alors que les commerçants de la région seront l'objet d'une réception par le Comité de la Foire.

L'inauguration officielle se fera le dimanche de l'Aqués. Comme les années précédentes, les usines du Nord et du Pas-de-Calais sont invitées à y participer. Le lundi 2, en même temps que se déroulera la «Journée colombophile» aura lieu l'inauguration de l'importante section de la boulangerie, accompagnée d'une réception des boulangers de la région du Nord.

Le jeudi 5 sera consacré à l'automobile, le vendredi 6 à la T.S.F., le samedi 7 aux ingénieurs. Selon la coutume, le second dimanche de la Foire — 8 avril — verra se dérouler la «Journée franco-belge». Les vins de Bordeaux et les produits gastronomiques de la Bourgogne auront les uns et les autres leur journée respectivement le lundi 9 et le jeudi 12. Le mercredi 11 «Journée de l'agriculture» et la réception des membres de la Chambre syndicale de la publicité et de l'Association des directeurs commerciaux; samedi 14 «Journée des voyageurs de commerce». Ce même jour, s'ouvrira à la Foire le Congrès national de la boulangerie, qui sera clos le lendemain par un grand banquet. Le dimanche 15 aura lieu également la «Journée franco-polonaise».

On précoit diverses autres manifestations importantes, sur lesquelles nous donnerons prochainement des détails.

L'empressement apporté par les exposants, plus nombreux encore que l'an dernier à retenir leurs stands, est un sûr garant de l'activité qui régnera pendant toute la quinzaine. La Foire internationale de Lille montrera cette année qu'elle est en larges progrès sur les années précédentes. Il faut donc s'attendre à un mois d'avril très animé à Lille.

Roubaix

Aujourd'hui, mercredi 7 mars :

Aujourd'hui, saint Thomas; demain, Mi-Carême.

Soleil : Lever, 6 h. 28; coucher, 17 h. 40. Lune : Pleine lune du 1er; dernier quartier le 8.

Prévisions météorologiques pour la journée du 7 mars (Région Nord) : Mauvais temps, ciel couvert ou très-quarts couvert, avec pluies intermittentes; vent assez fort du secteur Sud-Ouest; minimum de température sera changement sur celui de la nuit précédente.

Caisse d'Epargne : 8 h. 30 à 11 h. 30 et et de 14 h. à 17 h.

Consultation de nourrissons du Comité Roubaisien de Protection de l'Enfance : de 10 h. à 11 h., au Groupe d'écoles Linné (entrée par la rue Ingres prolongée); de 16 à 17 h., local de la Goutte de Lait.

Bains Municipaux : Piscine : de 8 h. à 11 h. 30 et de 13 h. à 19 h. 30; Baignoires : aux mêmes heures.

CONCORDIA-HARMONIE. — Mercredi, à 16 h., cours gratuit de solfège; jeudi, à 19 h., cours gratuit de clarinette et saxo; vendredi, à 19 h., cours gratuit pour les cuivres. Ce soir, mercredi, à 20 h., répétition générale obligatoire pour tous les musiciens.

UNE AVENUE ALBERT-Ier ?

De tons côtés, nos lecteurs nous font part de leur désir de voir notre ville dotée d'une rue Albert-Ier. Ce sont d'honorer la mémoire du souverain défunt est particulièrement vif dans notre cité proche de la frontière et où les relations de toutes sortes avec la Belgique sont un fait courant. Sans doute, ne serait-il pas difficile de rayer du nombre de nos rues ou boulevards, quelqu'un des noms qui leur est attribué et qui n'éveille plus aucun souvenir dans l'esprit des gens.

Encore faudrait-il que cette arrière soit digne, par son importance, de mériter le patronage du nom de l'un des plus grands hommes des temps modernes.

Le plan d'agrandissement et d'embellissement de notre ville prévoit bien des rues nouvelles à percer, des boulevards à prolonger, etc... Peut-être cependant vaudrait-il mieux ne pas attendre la mise en œuvre réelle de ces projets à longue portée, et rendre tout de suite cet hommage au roi Albert.

Dans cet ordre d'idées, et bien du nos lecteurs sont d'accord sur ce point, on pourrait n'arrêter à l'examen d'une artère qui intéresse non seulement Roubaix, mais encore Wattrelos et Tourcoing.

Nous voulons parler du boulevard des Couteaux dont l'importance va croître dans un quartier en pleine activité où les habitations se multiplient et qui sera encore favorisée par l'accession au nouveau pont du Tilleul.

En voyant grand, cette avenue pourrait, par son prolongement vers les boulevards de Metz et du Strasbourg et par son embellissement, si on la plantait d'arbres, devenir un lien de promenade attrayant pour les quartiers populeux du Cul-de-Four et de la Vigne.

Elle serait alors particulièrement désignée pour figurer sous le nom d'avenue Albert-Ier dans le répertoire de nos rues.

C'est là une suggestion.

Mille autres peuvent être envisagées. Ce qu'il faut c'est que le nom d'Albert-Ier s'inscrive sur l'une de nos artères et que celle qui sera choisie soit digne de ce grand nom.

Hallo Flips. - Arrivages Brie, Chester. 35653

Les médailles d'honneur du travail au «Journal de Roubaix»

Nous nous réjouissons lundi de faire part à nos lecteurs qu'un de nos plus anciens et plus sympathiques collaborateurs, M. Adolphe Schwerrig, contremaître papetier-relieur, qui a cinquante-six ans de services au «Journal de Roubaix», venait d'obtenir la médaille de vermeil du travail.

Nous avons aujourd'hui le plaisir d'inscrire à ce tableau d'honneur d'une belle carrière passée loyalement et avec dévouement dans notre maison les noms de deux autres de nos principaux collaborateurs.

Au regard de «M. Adolphe» et de ses cinquante-six ans de services, M. Arthur Van Waterloo et M. Léon Lernould sont des benjamins mais, malgré la jeunesse d'ailleurs, la sûreté que leur ont conservée la pratique des sports, ils n'en ont pas moins chacun plus de trente années d'active collaboration au «Journal de Roubaix». Tous deux viennent d'obtenir à ce titre la médaille d'argent du travail.

M. ARTHUR VAN WATERLOO

Chef de nos services techniques et l'un de nos chroniqueurs sportifs, M. Arthur Van Waterloo est né à Tourcoing, en 1876. Il est entré au «Journal de Roubaix» en 1903.

Homme ponctuel, esprit pratique, organisateur remarquable, M. Van Waterloo est un de ces collaborateurs, sur lesquels on peut absolument compter, n'entreprenant rien qu'il ne mène rapidement à bout, à force de volonté et d'amour-propre professionnel. En particulier, sous la direction de Madame Reboux, il a pris une heureuse part aux transformations qui nous ont doté d'installations et d'ateliers modèles.

Excellent dessinateur, doué d'un beau talent de chanteur, il a fait partie du célèbre orphéon les «Crick-Sicks» et il est président de l'Orphéon tourquennois.

Dans le domaine de l'éducation physique et des sports où son action de pratiquant et d'animateur remonte aussi à plus de trente ans, il a été un précurseur, ainsi que nous le disions récemment en annonçant l'attribution qui lui était faite de la médaille d'or de l'éducation physique. On sait qu'en qualité de secrétaire général de la Commission sportive du «Journal de Roubaix», il assuma avec un succès parfait l'organisation du Circuit vélocipédique franco-belge.

Le nouveau médaillé du travail a fait la campagne 1914-18, comme adjudant d'administration aux armées.

M. LEON LERNOULD

M. Léon Lernould, l'un de nos représentants de publicité pour Lille et la banlieue, est né en 1879. Il avait déjà exercé pendant huit mois au «Journal de Roubaix», en 1894, quand il y revint définitivement à la fin de son service militaire, en 1901.

M. Lernould qui fut le premier représentant du «Journal de Roubaix» à s'occuper uniquement de publicité est le doyen des courtiers de publicité de presse de la région de Lille.

Il lui a fallu toute sa courtoisie, sa ténacité, sa facilité de parole pour faire admettre par beaucoup, dans le temps où il opérait, le principe de la publicité journalistique en un temps où elle reconnaît encore bien des objections chez les commerçants qui, depuis, en ont éprouvé l'indiscutable bienfait.

Il est très estimé dans le monde commercial et dans les milieux automobilistes où il est particulièrement connu.

Le nouveau médaillé du travail est commissaire de presse du «Meeting automobile des routes pavées» et des Rallyes de l'Automobile-Club du Nord et vice-président de la «Chambre syndicale de la publicité de la région du Nord».

Il est officier d'académie et titulaire de la croix du combattant.

A MM. Van Waterloo et Lernould nous présentons nos très vives félicitations.

MOINS DE FATIGUE, PLUS DE BIEN-ETRE EN LESSIVANT AU BLANCO.
Voyez l'annonce page 8. 35022

La Grande Harmonie aux fêtes des provinces de Nice

Nous voici à trois semaines de la splendide fête des Provinces de Nice à laquelle participera la Grande Harmonie de Roubaix. Les fêtes seront inoubliables pour les heureux qui y assisteront. Elles seront clôturées par un cortège et une bataille de fleurs comme on n'en peut voir ailleurs.

A ceux de nos lecteurs qui désirent accompagner les musiciens roubaisiens, nous rappelons que les inscriptions seront closes définitivement le 10 mars. Il faut, en effet, que la Fédération des associations régionales de Nice puisse retenir ferme les hôtels qui, bien qu'ils soient très nombreux, voient affluer les demandes et l'on ne pourra bientôt plus obtenir satisfaction.

On peut encore s'inscrire chez le concierge du Conservatoire, 67, rue de Sonbise, ou chez MM. Léon Dubay, 69, rue du Chemin-de-Fer; Albert Jacob, 28, rue du Vieil-Abreuvoir; Albert Vanstenkiste, 13, rue du Curé; Victor Verstraete, 132, rue de Lannoy.

UNE AUBAINE INESPERÉE : celle que vous offrent les conserves «KOK», qui donnent une participation gratuite à la LOTERIE NATIONALE à tous acheteurs de leurs articles si renommés. 35020d

UNE CONFERENCE DE LA LIGUE FRANÇAISE POUR LE RELEVEMENT DE LA MORALITE PUBLIQUE

On connaît le rôle éminemment utile exercé par la Ligue française pour le relèvement de la moralité publique. Cette Ligue contribue à la création et au développement de toutes les œuvres moralisatrices, mais son rôle le plus difficile est de combattre l'immoralité dans toutes ses manifestations extérieures. Il est à peine besoin d'indiquer combien chaque jour s'étend le champ de son activité sur ce point et la nécessité d'une vigilance et d'une action intrépide et tenace.

La Ligue réclame le concours de tous les honnêtes gens à quelque parti et à quelque religion qu'ils appartiennent, mais elle a seule cet idéal qui en neutralise est heureusement respectueuse de toutes les convictions sincères dont l'ardeur est indispensable au relèvement social.

La Ligue organise à Roubaix, pour le mardi 13 mars, à 20 h. 15, salle des Ventes publiques, une conférence «Face à la corruption des mœurs», par M. Maurice Bertrand, docteur en droit, agent de la Ligue, et elle invite tous nos concitoyens qu'intéresse une si grave question à venir entendre son conférencier.

LES ANNONCES à paraître dans le «Journal de Roubaix» peuvent être remises chez M. Dommartin, 216, rue de Lille.

L'EXPOSITION DES ETALAGES DES COMMERÇANTS DU CENTRE

Dimanche et lundi prochains le Centre sera en fête. En même temps que l'Exposition des étalages qui attire toujours un grand public, il y aura des concours carnavalesques de Mi-Carême. Nous en avons donné le règlement, les primes sont alléchantes, les concurrents seront nombreux.

De très belles sociétés belges et françaises ont annoncé leur participation et par le pittoresque de leurs costumes et l'entrain de leurs ballets créeront dans notre centre, une grande animation. En outre, les masques isolés et les groupes promèneront en ville leurs travestis originaux.

LES FETES DE LA MI-CAREME DANS LES QUARTIERS DE L'EPEULE ET DE L'ALOUETTE

Le grand concours de déguisements et groupes costumés organisé par le Groupement des commerçants des quartiers de l'Epeule et de l'Alouette, s'annonce sous les plus heureux auspices. Espérons que le temps contribuera, lui aussi, au succès de ces fêtes.

Les prix qui récompenseront les concurrents sont nombreux et importants. Les voici classés par catégories :

Première catégorie (groupes) : 11 prix: 400 fr., 300 fr., 200 fr., 150 fr., 100 fr., 100 fr., 100 fr., 75 fr., 75 fr., 75 fr., 50 fr.

Deuxième catégorie (couples) : 11 prix: 250 fr., 150 fr., 100 fr., 75 fr., 50 fr. trois de 25 fr., deux de 20 fr., et un de 15 fr.

Troisième catégorie (isolés, beaux costumes) : 20 prix: 150 fr., 100 fr., 75 fr., deux de 50 fr., trois de 25 fr., cinq de 20 fr. et sept de 10 fr.

Quatrième catégorie (isolés, droitatiques) : 12 prix: 100 fr., 75 fr., deux de 50 fr., trois de 25 fr., trois de 20 fr., deux de 10 fr.

Cinquième catégorie (enfants) : 14 prix: 100 fr., 75 fr., deux de 50 fr., quatre de 25 fr., trois de 20 fr., un de 15 fr. et deux de 10 fr.

De plus, trois prix supplémentaires de 50 fr., 30 fr. et 20 fr. seront accordés aux concurrents habitant les quartiers de l'Epeule et de l'Alouette et étant les premiers dans chaque catégorie. Du tout: 23 prix.

D'autre part, à tous ceux qui participeront au concours, il sera remis un bon gratuit de consommations, valable le jour même chez les cafetiers adhérents. Et, pour une raison ou pour une autre il resterait un prix à attribuer dans une catégorie quelconque, le Comité en ferait bénéficier les concurrents des autres catégories.

Les 5.000 francs seront totalement attribués ce jour-là. La liste des heureux paraîtra dans le «Journal de Roubaix» quelques jours après le Mi-Carême, et une lettre sera adressée aux bénéficiaires par le secrétariat du Comité.

Chaque concurrent se rendra en premier lieu au bureau d'inscription installé de 14 h. 30 à 17 h., près du Cortège. Il lui sera remis une carte au dos de laquelle il trouvera l'indication des emplacements des six jurys devant lesquels il devra se présenter jusque 17 h. 30. Chaque jury apposera sur cette carte un cachet et un conc